

Avis de constitution

SOCIETE « MIAMO TRANSPORT » en abrégé « MT »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANADOR, Lot
221-223, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 15 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIAMO TRANSPORT » en abrégé

« MT »

Objet : Transport public de personnes et de Marchandises, Vente de véhicules, location de véhicules et d'engins TP, la Logistique, commerce général, L'import-export, vente de lubrifiant, vente de matières premières, fourniture d'équipement et de mobilier de bureau, vente d'équipement motorisé et engin TP , tracteur , moto , motopompe, ascenseur , froid industriel et domestique , peinture , vente de pneus, prestation de service divers .La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ANADOR, Lot 221-223, Ilot 19

Dirigeant(s) M BAKAYOKO MIAMO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10651 du 25/09/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68904/GTCA/RC/2023 du 25/09/2023

